



Assemblée générale

Distr. limitée
11 novembre 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Troisième Commission
Point 28 de l'ordre du jour
Promotion des femmes

Fédération de Russie : amendement au projet de résolution révisé
[A/C.3/75/L.13/Rev.1](#)

Les femmes et les filles et la riposte à la maladie à coronavirus (COVID-19)

Au paragraphe 3, remplacer le terme « en particulier » par le terme « y compris », le mot « doivent » par le mot « devraient », et l'expression « être sensibles à la dimension de genre » par l'expression « tenir compte des besoins particuliers des femmes et des filles ».

